
[Imprimer](#)

Paris-Saclay : les architectes désignés pour 3 lots de logements

Image

Trois équipes d'architectes ont été choisies pour réaliser un programme de 181 logements sociaux et une maison médicale sur le quartier de Moulon à Gif-sur-Yvette (Essonne) au sein du Campus urbain de Paris-Saclay.

En juin 2020, l'EPA Paris-Saclay a désigné Seqens lauréat de la consultation portant sur les lots NE3.1, NE3.2 et NF2a qui comprendront 181 logements sociaux et une maison médicale de 450 m² en rez-de-chaussée du lot NF2a, pour un total d'environ 12 400 m² SDP. Les livraisons sont prévues pour fin 2023.

Les logements disposeront de dispositifs de flexibilité et de modularité innovants, d'espaces partagés répondant aux évolutions des modes de vie et de travail et seront exemplaires en matière environnementale. En effet, Seqens a un objectif de construction bas carbone et de sobriété énergétique pour atteindre le label énergie carbone niveau E3C1 -20% tendant vers le E3C2 et les bâtiments seront construits au minimum à 50 % de structure bois.

Trois concours de maîtrise d'œuvre ont été organisés pour désigner les équipes d'architectes de ces lots. Sur le lot NE3.1, Badia Berger architectes est chargé de 88 logements collectifs et intermédiaires sociaux. La résidence proposée "se développe autour d'un mail paysager et propose des espaces extérieurs (jardins individuels, larges terrasses, loggias...) ainsi que des logements modulables : trois pièces à la demande seront implantées entre deux appartements sur trois niveaux de la résidence", indique l'aménageur.

Le rez-de-chaussée est conçu comme un espace d'interactions et de rencontres avec un local multi-activités, une chambre d'hôtes et un ensemble de fonctions partagées (boîtes aux lettres, hall, local vélo, sortie de parking, locaux casiers etc.).

Jardin collectif pour le NE3.2

Pour le lot NE3.2, Jean & Aline Harari architectes a été retenu pour la réalisation de 51 logements collectifs, intermédiaires et deux maisons individuelles. "Ce programme est réparti en deux ensembles bâtis orientés nord/sud, marqués par une élégante façade en brique pleine, et établis de part et d'autre d'un jardin central qui se prolongera sur le lot voisin (NE3.1). Le jardin collectif, sillonné de cheminements piétons conduisant aux halls et aux locaux communs du rez-de-chaussée, est abondamment planté dans sa partie centrale et en majeure partie sur pleine terre", note l'EPA.

Image



Le lot NE3.2 comprend 51 logements collectifs, intermédiaires et deux maisons individuelles. © Jean & Aline Harari architectes

Enfin, Michel Guthmann architecture/urbanisme a été désigné pour le lot NF2a qui comprend 42 logements collectifs et intermédiaires et une maison médicale en rez-de-chaussée. Composé de trois corps de bâtiments de différentes hauteurs, il s'articule autour d'une cour-jardin en cœur d'îlot. "Les logements sont modulables : dans les grandes typologies, un vestibule généreux fait office de pièce supplémentaire pouvant être transformée suivant les moments en salle de jeu ou en espace de travail à domicile", indique l'aménageur.